

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT, QUE:

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA **JEUDI LE 28 AOÛT 2025 À 15H00**
À LA CÉDRIÈRE SITUÉE AU 38 RUE DES CÈDRES À VAL-BRILLANT

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'UNITÉS INDIVIDUELLES DE TRAITEMENT DE L'EAU (PUIT) DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)
4. DEMANDE BRANCHEMENT RÉSEAU AQUEDUC – 34, ROUTE LAUZIER
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA RÉUNION

LES DÉLIBÉRATIONS ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE PORTERONT EXCLUSIVEMENT SUR LES SUJETS MENTIONNÉS CI-HAUT.

DONNÉ À VAL-BRILLANT CE VINGT-SIXIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.


Sylvie Gendron, greffière-trésorière